

## Un propriétaire a-t-il le droitde couper l'électricité si le comp

Par KLAUS, le 31/08/2016 à 15:15

Bonjour marque de politesse [smile4]

J?AIMERAIS SI MA PROPRIETAIRE A LE DROIT DE COUPER L'ELECTRICITE SI LE COMPTEUR ELECTRIQUE LUI APPARTIENT? MERCI DE ME REPONDRE

## Par amajuris, le 31/08/2016 à 18:10

bonjour,

le compteur n'appartient pas au client pas plus que le disjoncteur.

ensuite il faudrait savoir si votre logement est alimenté par la même installation que votre propriétaire.

s'agit-il d'un logement vide ou un logement meublé?

pour quelle raison, votre bailleur vous coupe-t-il l'électricité ?

salutations

Par Visiteur, le 01/09/2016 à 00:00

Bonsoir,

Quel est l'argument de votre propriétaire ?

Avez vous payé vos charges?